

Pourquoi nous rejoindre ?

L'adhésion est ouverte à toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre la CFDT.

ÊTRE ADHÉRENT À LA CFDT C'EST :

- **bénéficier d'un accueil et d'une écoute active sur mon lieu de travail et dans les points d'accueil CFDT.** Avec la CFDT, je ne suis plus seul face à mon employeur.
- **bien sûr bénéficiaire de tout le réseau et de l'expertise des militants CFDT pour me conseiller et m'accompagner** dans mon parcours professionnel (conditions de travail, formation, mutation, rémunération, conflit, etc.).
- **pouvoir être acteur, si je le souhaite, au sein d'un collectif**, en participant aux débats et aux actions proposées, en participant aux élections professionnelles.

REJOINDRE LA CFDT C'EST AUSSI :

- **rejoindre la 1^{re} organisation syndicale de France**, parce que le monde du travail a besoin d'un syndicalisme fort et efficace,
- **bénéficier de tous nos services à l'adhérent**, une offre personnalisée et multicanale incluse dans le prix de mon adhésion,
- **être informé et connecté à toute l'actualité professionnelle et sociale qui me concerne**, au niveau national et local.
- **rendre mon syndicat plus fort pour obtenir de nouveaux droits pour tous**, car **plus nous sommes nombreux plus la CFDT pèse face à l'employeur.**

[DÉCOUVREZ TOUTES LES RAISONS DE REJOINDRE LE 1^{ER} SYNDICAT DE FRANCE](#)

CALCULER LE MONTANT DE MON ADHESION ?

Si vous gagnez **1 200 euros/mois**, vous payez **9 euros/mois** de cotisation à la CFDT, soit **108 euros sur une année**, dont **71 euros vous sont reversés en crédit d'impôt** que vous soyez imposable ou non.

Vous pouvez calculer votre **cotisation mensuelle (sans engagement de votre part)** directement dans le formulaire d'adhésion en ligne, une fois la formule d'adhésion choisie, et estimer votre crédit d'impôt annuel.

A SAVOIR

- La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable avant prélèvement de l'impôt à la source, ou de 0,50 % pour les retraités.
- La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

[PLUS D'INFORMATIONS](#)